



PROGRAMME DES NATIONS UNIES
POUR LE DEVELOPPEMENT

5

1906

RESEAU AFRIQUE 2000
SENEGAL

PROTEGER L'ENVIRONNEMENT
PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT

**RAPPORT DE SYNTHESE DES RESULTATS
DU RESEAU AFRIQUE 2000(1990-2000)**

**AMAR AMADOU OUMAR WANE
COORDONNATEUR NATIONAL
RESEAU AFRIQUE 2000/SENEGAL**

SOMMAIRE

INTRODUCTION

I/ OBJECTIFS ET STRATEGIES DU RESEAU AFRIQUE 2000/SENEGAL

- 1.1 Objectif
- 1.2 Stratégies

II/ RESULTATS PRINCIPAUX DU RESEAU AFRIQUE 2000/SENEGAL

- 1.1 Types d'activités et organisations bénéficiaires
 - 1.1.1 Types d'activités
 - 1.1.2 Organisations bénéficiaires
- 1.2 Résultats obtenus

III/ RELATIONS AVEC LES AUTRES PROGRAMMES DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE ET DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

- 3.1 Relations avec les programmes gouvernementaux
- 3.2 Relations avec des programmes des Nations Unies
- 3.3 Relations avec des programmes de coopération bilatérale ou multilatérale et avec les ONG
 - 3.3.1 Au niveau bilatéral
 - 3.3.2 Au niveau multilatéral
 - 3.3.3 Relations avec les ONG

IV/ LES IMPACTS DU RESEAU AFRIQUE 2000/SENEGAL

- 4.1 Impacts sur la protection de l'environnement
- 4.2 Impacts sur la lutte contre la pauvreté
- 4.3 Impacts sur la promotion des femmes et leur participation au processus de développement
- 4.4 Autres impacts
 - 4.4.1 Stratégie de répliation des expériences réussies
 - 4.4.2 Impacts du Réseau sur les ONG et OCB
 - 4.4.3 Impacts sur la mise en œuvre des programmes du gouvernement et du Bureau local du PNUD

V/ MOBILISATION DES RESSOURCES

- 5.1 stratégie de mobilisation des ressources
- 5.2 Résultats obtenus

VI/ DIFFICULTES RENCONTREES DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME RESEAU AFRIQUE 2000

VII/ DURABILITE DES PROJETS ET PERSPECTIVES DU PROGRAMME

- 7.1 Durabilité des projets
- 7.2 Perspectives du programme au niveau national et régional

CONCLUSION

ANNEXE

Tableau de la situation des projets du Réseau Afrique 2000/Sénégal

INTRODUCTION

Lancé au Sénégal en 1989 et opérationnel en 1990, le Programme Réseau Afrique 2000 a apporté une contribution, appréciée positivement, à la politique nationale de gestion de l'Environnement et à la promotion de moyens d'existence durables grâce au financement de projets communautaires mais aussi et surtout grâce au renforcement des capacités des populations concernées.

Le présent rapport fait le bilan de l'Opérationnalisation de la Stratégie et des mécanismes du Réseau Afrique 2000 Sénégal à travers les résultats obtenus, les relations de partenariats, les impacts des micros projets, la durabilité et les perspectives des projets et du programme.

I/ OBJECTIFS ET STRATEGIES DU RESEAU AFRIQUE 2000-SENEGAL

Le Réseau Afrique 2000 est un programme de microfinancement du PNUD qui appuie les initiatives à la base dont le but est de protéger l'environnement et de promouvoir un développement durable dans un contexte de la lutte contre la pauvreté.

1 Objectifs

Les objectifs définis au niveau local rejoignent ceux à long terme définis dans le document de programme. Il s'agit de :

- 1- Fournir une assistance financière et technique et appuyer les actions communautaires innovatrices des groupements de base et ONG qui soutiennent l'environnement et les moyens d'existence des populations déshéritées ;
- 2- Soutenir les ONG et organisations communautaires de base dans leurs efforts de renforcement de capacités en matière de protection de l'environnement et de développement durable ;
- 3- Elargir les connaissances en matière de pratiques et de projets réussis dans le domaine du développement durable en vue de leur replicabilité ;
- 4- Accroître l'impact, la visibilité et la durabilité des projets et du programme.

2 Stratégies

La stratégie d'ensemble repose sur une approche participative impliquant les populations à tous les stades du cycle des projets (conception, exécution, suivi, évaluation) pour une appropriation effective des projets par les populations et sur une définition de mécanismes de gestion transparente et la durabilité du programme (Comité National de Sélection/CNS, Fonds d'Appui à l'Environnement et au Développement/FAED, Centre d'Appui et de Démonstration en Environnement Rural/CADER, co-financement, approche programme...).

- LE CNS est un organisme tripartite d'orientation et de pilotage du programme Réseau Afrique 2000, dans lequel la pleine participation du gouvernement se fait à travers ses représentants. Notons

- Lier les activités de protection de l'environnement aux activités productives et de lutte contre la pauvreté.

L'Opérationnalisation de ces éléments de stratégie s'est faite en tenant compte des politiques et stratégies gouvernementales en matière de protection de l'environnement et de développement humain durable.

II/ RESULTATS PRINCIPAUX DU RESEAU AFRIQUE 2000/SENEGAL

De 1990 à 2000, le Réseau Afrique 2000 a permis la mise en œuvre d'une soixantaine de projets d'un montant total de 1 309 733 \$US (dont 993.17 \$US de contribution du réseau, soit 76%) pour environ 120 000 bénéficiaires directs et 1.500.000 bénéficiaires indirects situés dans près de 200 villages dans les différentes régions écogéographiques du Sénégal.

1 Type d'activités et organisations bénéficiaires

Trois (03) types d'activités ont prévalu dans les interventions du Réseau Afrique 2000/Sénégal. Il s'agit :

a) de la restauration des sols et la protection de l'environnement

(Agroforesterie, régénération naturelle et artificielle, reboisement forestier et fruitier plantation d'enrichissement, réhabilitation de sols dégradés, lutte contre la salinité des sols, collecte des eaux, compostage...).

b) des activités de production agro-pastorale et la sécurité alimentaire

Ces actions concernent la production horticole, et l'agriculture régénératrice, l'élevage d'animaux à cycle court, l'amélioration de la production en lait et en viande, la mise en place de banque céréalière ainsi que d'autres activités génératrices de revenus comme le petit commerce pour les femmes...).

c) des activités de renforcement des capacités communautaires

Il s'agit de l'information, de la sensibilisation, de l'alphabétisation, de la formation, de l'appui institutionnel mais aussi de la promotion d'activités productives visant la lutte contre la pauvreté.

Dans la plupart des projets, on a noté une combinaison de ces 3 types d'activités dans le but d'assurer une durabilité des actions. Seulement, dans la sélection des projets, le Comité National de Sélection tient compte des spécificités des zones écogéographiques du Sénégal.

C'est ainsi que :

- dans les régions de Louga et Saint- Louis plus affectées par la sécheresse, les projets ont surtout trait à la lutte contre la désertification, au reboisement, à l'agroforesterie, à la fixation des dunes et à la lutte contre la pauvreté.

- dans la région des Niayes, on retrouve essentiellement des projets de fixation des sols.
- dans les régions de Ziguinchor et de Fatick, les efforts sont mis sur les actions de lutte contre la salinisation des sols .
- tandis que les interventions dans la région de Tambacounda ont mis leur accent sur la gestion des forêts naturelles.

1.2 Organisations bénéficiaires

Les bénéficiaires du programme se regroupent en trois catégories :

- Les organisations non gouvernementales ont bénéficié en général d'un appui à un renforcement des capacités et d'un soutien financier (appui institutionnel) dans la perspective d'un encadrement correct des populations à la base, ainsi que de subventions pour des projets exécutés directement,
- Les associations et groupements communautaires de base expérimentées dans la gestion communautaire sont financés directement avec ou sans encadrement d'une structure intermédiaire,
- Et les instituts de formation et/ou de recherche ont bénéficié de subventions du Réseau dans le cadre de la vulgarisation, de la formation et de l'encadrement des OCB (Institut Sénégalais de Recherche Agricole, Ecole Inter-etats des Sciences et Médecine Vétérinaires/EISMV, Institut de Pédiatrie Sociale/IPS, Institut des Sciences de l'Environnement/ISE).

2 Résultats obtenus

L'exécution des 61 projets mis en œuvre dans le cadre de financement du Réseau Afrique 2000, a permis de retenir parmi les multiples résultats des projets quelques-uns d'assez significatifs :

- une avancée importante dans le renforcement des capacités des OCB et ONG permettant une bonne intégration de la dimension environnementale dans leurs préoccupations et une meilleure exécution, des projets, leur appropriation et une bonne prise en charge de l'aspect communautaire des projets ;
- une complémentarité fonctionnelle entre les activités de protection de l'environnement et de développement,
- un renforcement des mécanismes d'utilisation et de gestion du fonds d'appui à l'environnement et au développement pour une meilleure durabilité des projets et pour une contribution significative à la lutte contre la pauvreté,

- un élargissement de l'impact des expériences réussies avec pour certaines d'entre elles, la vulgarisation et leur démultiplication par la formation, l'échange d'expériences et la reproduction de projets.

De façon plus spécifique on note :

- la restauration , la protection et la mise en valeur de centaines d'hectares de terres grâce à la mise en place de rideaux de brise-vent, de haies, la reforestation en zone semi-aride et la construction d'ouvrage (mini-barrage) anti sel et de retenue d'eau,
- la prise en compte de la dimension genre dans les activités de développement communautaire,
- la promotion d'activités génératrices de revenus et de lutte contre la pauvreté dans les zones d'intervention du réseau,
- le renforcement des capacités des OCB et la promotion d'un leadership rural et féminin,
- le développement d'un cadre de partenariat avec les autres projets et programmes du PNUD, du Gouvernement, de la communauté des ONG et les Instituts de recherche et de formation, la mise en œuvre d'une stratégie de mobilisation des ressources financières pour le renforcement des acquis du réseau Afrique 2000 et la pérennisation des activités initiées,
- l'élargissement des impacts du programme et le partage des meilleures pratiques.

III/ RELATIONS AVEC LES AUTRES PROGRAMMES DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE ET DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

1 Relation avec les programmes gouvernementaux

La mise en œuvre de la stratégie globale du Réseau tient compte des orientations générales du gouvernement en matière de politique économique, sociale et environnementale, ceci grâce à :

- La participation de responsables de programme du gouvernement au Comité National de Sélection,
- L'implication du Réseau Afrique 2000 aux processus d'élaboration et de mise en œuvre de politiques et de stratégies nationales en matière de protection de l'environnement et de lutte contre la pauvreté (commission nationale pour le développement durable, Comité national de lutte contre la pauvreté, Plan National d'Actions pour l'Environnement, Plan National d'Action pour la conservation de la Biodiversité, Fondation Nationale pour l'Environnement, Plan National d'Action de lutte contre la désertification),

- La participation des services techniques déconcentrés (services régionaux, départementaux, Centres d'Expansion rurale Polyvalente/CERP) dans le Suivi-encadrement des projets du Réseau.

Ces relations avec le Gouvernement aux niveaux national et régional ont permis une meilleure connaissance et une vulgarisation de la méthodologie d'intervention du Réseau Afrique 2000. C'est ainsi que dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Elargi de Lutte contre la Pauvreté, le Gouvernement du Sénégal et le Bureau Local du PNUD ont mis à la disposition du Réseau Afrique 2000, 300.000 \$ US (sur deux ans : 1999-2000) pour intervenir dans le département de Bambey.

2 Relations avec d'autres programmes des Nations Unies

Le Coordonnateur National du Réseau Afrique 2000 est également Coordonnateur du GEF/SGP du PNUD, et membre du CNS dans d'autres programmes de microfinancement.

Avec le GEF/SGP, le Réseau partage la même équipe de coordination nationale, ce qui permet en plus de l'allègement des charges administratives, une harmonisation des méthodes et stratégies d'intervention sur le terrain ainsi que l'élargissement des impacts des deux programmes. Cela se traduit par :

- Au niveau des deux programmes : une co-administration, co-gestion, coordination et co-intervention sur le terrain (avec la même équipe de techniciens)
- Au niveau des projets : un co-financement, coordination, complémentarité et concentration géographique et thématique. Citons quelques exemples :
 - Financement du projet de reboisement de Yiri Naffa par le Réseau Afrique 2000 dans la zone de biodiversité du PMF/FEM pour un élargissement des impacts.
 - Co-financement entre le Réseau Afrique 2000, le PMF/FEM et le CECI (Centre Canadien d'Etude et de Coopération Internationale) d'un projet de renforcement des capacités des ONG et des OCB :
 - Co-financement entre le Réseau Afrique 2000 et le PMF/FEM de 2 projets de préservation de la biodiversité (projet de consolidation et d'extension d'un îlot de succès sur la biodiversité en zone aride et projet de biodiversité et de réhabilitation des terres salées de Ndof dans les régions de Fatick et Louga.
 - Co-financement entre le Réseau Afrique 2000 et l'ONG internationale Appropriate Technology International (ATI) d'un projet de reboisement, de promotion et d'utilisation de la plante

pourghère comme combustible de substitution et comme matière première dans la production de savon dans la zone biodiversité du PMF/FEM/PNUD.

- Partage des leçons d'expériences entre le réseau Afrique 2000 et le PMF/FEM (projet de vulgarisation des latrines septiques financé par le Réseau Afrique 2000 et projet d'amélioration de la visibilité des deux programmes financé par le PMF/FEM).
- Participation du Réseau Afrique 2000 à la sélection, au suivi et à l'évaluation de programmes tels que le PAD II et le LIFE en tant que membre de leur Comité National de Sélection.
- Mise en place d'un cadre de collaboration avec le Fonds de Développement local du Fonds des Nations Unies pour l'Équipement (FDL/FENU) en matière de lutte contre la pauvreté dans la région de Tambacounda.
- Choix du Réseau Afrique 2000 comme Agence de réalisation du Programme Elargi de lutte contre la Pauvreté dans la région de Diourbel (département de Bambey), notamment dans son volet «appui aux initiatives locales».
- Participation du Réseau Afrique à l'identification du cadre institutionnel pour la mise en place du Réseau National de Volontaires des Nations Unies...

3 Relations avec d'autres programmes de coopération bilatérales ou multilatérales et avec les ONG

3.1 Au niveau bilatéral

L'Agence Canadienne pour le Développement International (ACDI) est membre du Comité National de Sélection du Réseau Afrique 2000. Le Centre Canadien d'Étude et de Coopération Internationale (CECI), après un projet d'éducation environnementale avec le Réseau Afrique 2000, a mis actuellement à la disposition du programme Réseau Afrique 2000 et PMF/FEM une volontaire canadienne dans le cadre d'un projet de renforcement des capacités des ONG et OCB.

3.2 Au niveau multilatéral

Le représentant du bureau local de la Banque Mondiale au Comité National de sélection a indiqué la possibilité d'une collaboration entre le Réseau et la Banque Mondiale dans le domaine de la formation. C'est ainsi que des contacts sont entrain de se faire pour la réalisation de ce projet.

3.3 Relations avec les ONG

La collaboration entre le Réseau et les ONG se situe à différents niveaux :

* ONG Nationales

- Avec la structure de coordination des ONG (Conseil des ONG d'Appui au Développement – CONGAD), partenaire institutionnel privilégié du programme, on note une collaboration élargie allant du renforcement des capacités à la mise en œuvre de différents programmes de protection de l'Environnement. Aussi le CONGAD, en tant que membre du Comité National de Sélection du Réseau, participe-t-il également à l'identification, à la sélection, au suivi et à l'évaluation des projets du Programme.
- Utilisation d'ONG comme structure d'encadrement et de suivi des activités des organisations de base. Dans ce sens, le Réseau Afrique 2000 a financé plusieurs projets sur l'initiative des ONG

* ONG internationales

- Le Réseau entretient un cadre de collaboration avec le Centre Canadien d'Etude et de Coopération Internationale (CECI), ONG canadienne dans le domaine de l'éducation environnementale (depuis 1995) et de renforcement des capacités (depuis 1997) avec la participation d'une volontaire canadienne dans la gestion des programmes.
- Vision Mondiale a beaucoup participé au succès de projet de Keur Sidy Mbengue et de Pare Cissé dans la région de Louga (projet de réhabilitation de l'environnement et de lutte contre la désertification).
- Rodale International, est l'agent d'encadrement de projet plurifonctionnel de Touba Peyccouk.
- ATI, une ONG internationale exécute dans une zone dégradée, la promotion de la plante pourghère.

IV/ IMPACTS DU RESEAU AFRIQUE 2000

4.1 Impacts sur la protection de l'environnement

Dans le cadre de la protection de l'environnement, le financement des projets communautaires a contribué :

- à la restauration des centaines d'hectares de terres salées dans les régions de Fatick et de Ziguinchor ;
- à la lutte contre la désertification dans les régions de Saint-Louis, Louga, Diourbel et Thiès (Prix UNEP en 1995 pour la contribution du projet de réhabilitation de Keur Sidy Mbengue à la lutte contre la désertification). Choix d'un projet du Réseau Afrique 2000 à Keur Sidy Mbengue pour le lancement de la campagne régionale de reboisement en 1999 ;
- à la vulgarisation du «reboisement utile» (arboriculture fruitière) dans toutes les régions du Sénégal ;
- à la conscientisation des populations et à la prise en charge de la dimension environnementale dans les préoccupations de survie et de développement des populations ;
- à la création de réseaux d'échanges sur l'environnement comme le Réseau Environnement et Développement du CONGAD ;
- à la promotion de l'éducation environnementale dans le cadre formel et non formel ;
- au renforcement des capacités d'acteurs évoluant dans le secteur de la protection de l'environnement ;
- à la mise en place d'un réseau d'hydraulique villageoise (puits) qui a permis non seulement, la mise en œuvre d'activités comme le maraîchage, mais aussi, de régler dans certains cas, le problème de l'alimentation en eau des populations.

4.2 Impacts sur la lutte contre la pauvreté

Les programmes exécutés dans les différentes zones ont positivement contribué à l'amélioration de la situation sociale des populations, car s'attaquant directement aux causes de la pauvreté et œuvrant pour la création d'emplois surtout chez les femmes.

Les projets ont également contribué au renforcement de la cohésion sociale en créant des dynamiques populaires.

En effet, l'innovation apportée par le programme Réseau Afrique 2000 dans la gestion des projets a été l'abandon de la conception qui tend à réduire la gestion de l'environnement à un investissement écologique. Ainsi, au-delà des activités environnementales, la plupart des projets financés développent des stratégies visant à augmenter les revenus des populations et à améliorer les conditions de vie des ruraux à travers des activités productives. En somme, la gestion de l'environnement a consisté à préserver les ressources et à lutter contre la pauvreté en milieu rural, dans une interrelation environnement-développement durable.

La diversité des activités communautaires génératrices de revenus (maraîchage, élevage, mise en place de pépinières fruitières et forestières, riziculture, etc...) s'explique par le développement au niveau de chaque zone, d'activités productives en rapport avec les spécificités de ces différentes zones.

Certaines associations sont même parvenues à entreprendre à partir des revenus générés par les activités, des actions dans les domaines jusque là inexploités (santé, éducation...). De plus, l'avantage de ces activités génératrices de revenus est qu'un certain pourcentage des revenus issus de la vente est directement affecté au Fonds d'Appui à l'Environnement et au Développement (FAED) qui est un mécanisme de durabilité des projets. Dans beaucoup de projets, les revenus tirés de l'utilisation de ce FAED a permis aux populations d'initier d'autres activités avec ou non la participation d'autres partenaires dans des domaines variés allant de l'allègement des tâches des femmes à la promotion de l'éducation de base en passant par la gestion de la santé primaire des jeunes et des mères en plus des activités individuelles menées dans le cadre du crédit revolving.

Sur le plan social, l'orientation des projets vers le monde rural a aussi beaucoup contribué à fixer les populations rurales dans la campagne car trouvant désormais sur place une source de diversification des revenus, ce qui ralentit de fait l'exode rural vers les milieux urbains qui ont, de leur côté, épuisé toutes possibilités en matière d'offre d'emplois.

On note même dans ces zones un retour des jeunes et des hommes qui se sont rendus compte non seulement de l'inélasticité des structures de création d'emplois dans les villes, mais aussi des potentialités que recèlent les villages grâce au développement d'activités productives.

Les différents résultats dans la protection de l'environnement, mais surtout, dans la promotion de moyens d'existence durable, obtenus par le Réseau Afrique 2000 ont amené le Bureau local du PNUD et le Gouvernement du Sénégal à utiliser les mécanismes et approches du Réseau Afrique 2000 dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Elargi de Lutte contre la Pauvreté mais également, le Réseau s'est vu confier la gestion du volet « Appui aux initiatives locales » de ce programme ainsi que la gestion de la ferme pilote (centre d'apprentissage d'échanges et de vulgarisation) de Mérina Diop dans le département de Bambey, 3^e département le plus pauvre du Sénégal d'après les enquêtes effectuées sous la houlette du PNUD.

4.3 Impacts dur la promotion des femmes et leur participation au processus de développement durable

L'approche participative utilisée par le Réseau Afrique 2000 permet aux populations et particulièrement aux femmes qui constituent plus de 70% des bénéficiaires du Programme de

participer, de s'impliquer et de contrôler tous les stades de la gestion du cycle des projets de l'identification à l'évaluation.

De plus, dans la plupart des projets consolidés, on note un allègement des travaux domestiques ménagers chez les femmes (corvée d'eau, bois de feu, etc...) qui utilisent leur gain de temps à des activités productives.

La participation des femmes dans les actions de protection de l'environnement mais aussi et surtout, leur quasi contrôle des activités génératrices de revenus (activités d'accompagnement et Fonds d'Appui à l'Environnement et au Développement) leur ont permis de consolider leur apport financier dans le ménage et de prendre de plus en plus en charge sur le plan de la santé et de l'éducation, des enfants. Egalement, dans la plupart des projets, on a noté le développement d'un esprit d'entreprise et d'autopromotion chez les femmes.

Par ailleurs, depuis 1997, l'utilisation des outils de l'approche «Genre et Développement» dans l'identification et la mise en œuvre des projets a beaucoup contribué à l'amélioration des conditions de participation, de responsabilisation et de renforcement des capacités institutionnelles techniques et financières des femmes. C'est ainsi que l'émergence de groupes formalisés et structurés de femmes, l'alphabétisation et la formation aux méthodes d'organisation et de gestion leur ont ouvert les portes du partenariat avec d'autres partenaires notamment, dans le domaine du crédit.

Enfin, nous assistons de plus en plus à l'émergence dans les villages d'un réel leadership féminin.

4.4 Autres impacts

4.4.1 Stratégie de réplication des expériences réussies

* Partage des leçons d'expériences et de meilleures pratiques

Au niveau communautaire, l'accent est mis sur l'information, la formation et l'incitation pour la replicabilité des expériences positives. C'est dans ce cadre que le Comité National de Sélection a autorisé la démultiplication d'un modèle de latrines, répertorié comme «meilleure pratique» du projet «Environnement et Santé de l'Enfant en milieu rural» financé en 1994 et consolidé en septembre 1997.

Il est à noter que dans le cadre de l'approche programme, certains projets du PMF/FEM bénéficient également de la vulgarisation du modèle de latrines septique à siphon hydraulique. Du reste : ce modèle a fait l'objet d'une visite d'échange d'expériences, avec la mission au Sénégal des délégations du Burkina Faso et de la Mauritanie. Le modèle a également été visité en décembre 1999 par une délégation de la Société Japonaise pour l'Afrique.

* Utilisation des canaux traditionnels de communication

Il s'agit de documenter et de vulgariser les expériences réussies du programme. Dans ce cadre, le programme a bénéficié en décembre 1997 d'une visite très médiatisée d'une trentaine de journalistes

internationaux invités par le Bureau Local du PNUD, à l'occasion d'un séminaire international sur les médias et la lutte contre la pauvreté. A cette occasion, le FAED a été positivement apprécié comme mécanisme de durabilité des activités des projets.

* Le développement d'activités médiatiques : un important projet de communication sur les programmes PMF/FEM et du Réseau Afrique 2000 pour une meilleure connaissance et une visibilité de leurs actions a été élaboré, financé et mis en oeuvre. Ce projet comprend la diffusion à la radio et à la télévision de spots et films documentaires sur quelques expériences positives. En outre, grâce au cadre de collaboration établi avec le Conseil des ONG d'Appui au Développement (CONGAD), le Réseau Afrique 2000 peut utiliser le bulletin « CONGAD-INFOS » pour diffuser des informations sur ses projets.

4.4.2 Impacts du Réseau Afrique 2000 sur les ONG et OCB

* Au niveau de la communauté des ONG

Avec le CONGAD, le Réseau a été à l'origine de la mise sur pied du réseau «Environnement et développement» qui regroupe l'ensemble des ONG actives dans la protection de l'Environnement. Le Réseau Afrique 2000 est également membre du Réseau Inter ONG contre la Désertification (RIOD) dont le point focal régional est Enda Tiers Monde, ainsi que de la coalition des ONG pour le Développement et l'environnement du bassin du fleuve Sénégal, chargé du suivi des impacts du projet Energie du barrage de Manantali.

* Au niveau communautaire

l'approche participative du Réseau ainsi que la flexibilité offerte dans le cadre de la gestion des projets expliquent l'engouement des OCB pour le programme ; en témoigne le nombre de requêtes enregistré par an. La dynamique populaire du réseau est encore plus perceptible au niveau des groupements féminins qui détiennent un taux de participation de 70% et qui gèrent dans la quasi-totalité des projets, le Fonds d'Appui à l'Environnement et au Développement, principal mécanisme de durabilité des activités des projets.

4.4.3 Impacts du réseau sur la mise en œuvre des programmes du gouvernement

* Au niveau du gouvernement

Le Coordonnateur du Réseau Afrique 2000 a participé à des ateliers, commissions, groupes techniques d'élaboration de documents de politiques et de stratégies en environnement et lutte contre la pauvreté : Plan National d'Actions pour l'environnement ; Plan National d'Actions pour la conservation de la Biodiversité, Fondation Nationale pour l'Environnement...

L'expérience du Réseau a été mise à contribution à l'occasion de la concertation pour la mise en place d'une Fondation Nationale pour l'Environnement. C'est ainsi que le Réseau a été coopté comme membre du Comité technique et scientifique et certains de ses mécanismes adoptés (Comité National de Sélection, décentralisation, transparence...).

Le Réseau Afrique 2000 est également partenaire du Gouvernement lors d'événements spéciaux : journée mondiale de l'environnement, journée de l'arbre, de la désertification, quinzaine de la femmes.

* Au niveau du Bureau Local du PNUD :

Le Réseau Afrique 2000 a été fortement impliqué dans l'exécution du programme élargi de lutte contre la pauvreté, notamment dans le département de Bambey pour le volet «appui aux initiatives locales des populations».

Le Réseau Afrique 2000 a apporté une contribution substantive dans le cadre de la mise en œuvre du Cadre de Coopération de Pays :

- Participation à l'atelier d'information sur le Cadre des Résultats Stratégiques (CRS) du PNUD
- Participation aux travaux d'élaboration du CRS
- Appui au Bureau local du PNUD pour une meilleure visibilité des actions menées
- Participation aux travaux du Comité Local d'examen des projets et programmes du PNUD.

VI/ MOBILISATION DES RESSOURCES

5.1 Stratégie de mobilisation

La Coordination a défini des axes qui structurent la stratégie de mobilisation des ressources financières additionnelles en direction des partenaires. Il s'agit de :

- a) Tirer et diffuser les leçons de la stratégie de co-financement avec les projets clôturés du Réseau Afrique 2000.
- b) faire visiter les projets clôturés par les partenaires ciblés par la mobilisation des ressources,
- c) rédiger et diffuser une documentation sur le Réseau Afrique 2000,
- d) coopter de nouveaux partenaires financiers dans le Comité National de Sélection,
- e) travailler avec les bénéficiaires potentiels des projets en les aidant à identifier, lors de l'élaboration des projets, des partenaires qui pourraient co-financer les activités répondant aux besoins des populations que le Réseau ne peut pas prendre en charge,
- f) solliciter et tenir des séances de travail avec les responsables du Bureau local pour faciliter l'accès du réseau à un certain nombre de fonds gérés au niveau local,
- g) solliciter l'appui du Représentant au Comité National de Sélection du Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan et de celui du Ministère de la Famille, de l'Action sociale et de la Solidarité nationale, pour explorer et saisir les opportunités que peut avoir le Réseau Afrique 2000 dans ce canal,
- h) rechercher un appui financier auprès des partenaires de la Coopération bilatérale et multilatérale (Ambassade des Pays-Bas, Centre Canadien d'Etude et de Coopération Internationale, les Ambassades de France, de Norvège, du Danemark et la Banque Mondiale ainsi que le secteur privé).

5.2 Résultats des activités de mobilisation des ressources

- Co-financement de 3 projets (dont 2 en instance de démarrage avec le Programme de Microfinancement du Fonds pour l'Environnement Mondial. Pour ces deux projets le coût total du financement (124 909 US\$) se répartit ainsi :

- Réseau Afrique 2000 :	34 019 US\$
- PMF/FEM :	43 831 US\$
- ONGs locales :	18 685 US\$ (dont 7.703 en espèces, le reste en nature)
- Bénéficiaires :	28 374 US\$ (dont 3052 en espèces, le reste en nature)
- Co-financement d'un projet de renforcement des capacités des OCB et ONG avec le PMF/FEM et le CECI de 60 344 US\$ mobilisés pour 1998-2000 dont 15 000 US\$ (Réseau, 15 000 US\$ (PMF/FEM) et 45 344 US\$ pour le CECI pour la prise en charge de la volontaire canadienne,
- Co-intervention avec le PMF/FEM et le PAD II/PNUD,
- Co-financement d'un projet d'éducation environnementale avec le CECI (10910 US\$ mobilisés pour 2 ans 1995-1997),
- Elaboration d'un protocole cadre de collaboration avec le FDL/FENU de Kédougou,
- Signature d'un protocole de collaboration avec le PELCP pour l'utilisation d'une enveloppe de 300.000 \$ US mise à la disposition du Réseau Afrique 2000 pour appuyer le PELCP dans le cadre de la gestion d'un Fonds d'Appui aux Initiatives Locales (FAIL) dans deux communautés rurales (Lambaye et Baba Garage) de Bambey mais aussi dans les actions d'amélioration et de vulgarisation des semences agricoles, dans les activités de protection et de restauration de l'environnement, par ailleurs, l'animation et la gestion d'un Centre pilote de formation et d'échange d'expériences a été confiée au Réseau Afrique 2000 en collaboration avec ENDA SYSPRO. Le coût estimé de ce centre avoisine les 130.000 \$ US. Une dotation complémentaire de 170.000.000 F.CFA (environ 240.000 \$ US) a été mise à la disposition du Réseau au titre du FAIL.
- Prise de contact avec plusieurs partenaires.
 Au total ce sont 670.000 \$ US que le Réseau Afrique 2000 a pu mobiliser en 1999-2000 dans le cadre du Programme Elargi de Lutte contre la Pauvreté (PELCP).

VI/ DIFFICULTES RENCONTREES DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME RESEAU AFRIQUE 2000

Malgré les résultats importants enregistrés par le Programme, il n'en demeure pas moins que le Réseau Afrique 2000 a eu à rencontrer beaucoup de difficultés parmi lesquelles :

- La participation limitée des membres du Conseil consultatif aux activités du Programme,

- La faiblesse des moyens humains et de l'enveloppe financière par rapport aux attentes des populations,
- Le pas de temps court (durée 2-3 ans) pour l'exécution des projets lorsqu'il s'agit d'évaluer des impacts dans les domaines de l'environnement et de lutte contre la pauvreté.
- Les lenteurs administratives de l'OPS et du Bureau local dans la mise en place des fonds...

VII/ DURABILITE DES PROJETS ET PERSPECTIVES DU RESEAU AFRIQUE 2000

7.1 Durabilité des projets

1. Renforcement des capacités au niveau communautaire

Le renforcement des capacités au niveau communautaire, en tant qu'orientation stratégique du programme est instauré comme composante de chaque projet par le biais de la formation, de l'encadrement par les ONG, les structures techniques et Instituts de recherche et de formation, mais également par le suivi mené par l'équipe technique du PMF/FEM. L'autre volet du renforcement des populations consiste dans le moyen et long terme, à l'autonomisation financière des populations, ceci grâce à la fructification du FAED mais également aux activités de production d'accompagnement.

Le CADER, lieu d'échange, de formation et d'appropriation des résultats de la recherche constitue également un maillon important dans le dispositif de renforcement des capacités communautaires de même que le projet conjoint Réseau Afrique 2000/PMF/FEM/CECI ; projet de formation pour l'élaboration, le suivi et l'évaluation des projets.

Le partage des meilleures pratiques et expériences entre communautés de base à la fois au niveau interne et externe, renforce les capacités de mobilisation et d'intervention des populations.

Egalement, la décentralisation des mutuelles d'épargne et de crédit offre des opportunités pour les bénéficiaires du programme, d'élargir leurs activités et d'affiner leurs stratégies d'autonomisation.

2. Promotion du projet au sein du gouvernement parmi les donateurs potentiels

- Parrainage de certains projets par des représentants du gouvernement au Comité National de Sélection,
- Réunions d'information et de sensibilisation des autorités administratives et techniques,

- Invitation des autorités administratives locales aux réunions de démarrage et d'évaluation des projets et participation des services techniques locaux au renforcement des capacités de bénéficiaires des projets,
- Elargissement du Comité National de Sélection aux bailleurs de fonds (Banque mondiale, ACDI...),
- Prise de contact et activités de sensibilisation menées par le Coordonnateur National avec des donateurs (Canada, Pays-Bas, USAID...),
- Accroissement de la visibilité du programme par la documentation, la communication et l'échange d'expériences.

3. Appui aux mécanismes communautaires d'autofinancement

Le programme, au niveau national est entrain de mener des réflexions pour affiner le fonctionnement du FAED et utiliser la mobilisation de l'épargne pour l'autofinancement des projets. Dans ce cadre, l'expérience, du réseau Epargne et Crédit du CONGAD sera mise en contribution.

4. Auto-évaluation et évaluation

a) Auto-évaluation

Les auto-évaluations sont l'œuvre des bénéficiaires des projets avec la participation ou non de la Coordination Nationale. Elles sont aussi régulières que possible et font partie intégrante des activités des projets.

b) Evaluation par le Comité National de Sélection

dans le cadre du pilotage du programme, les activités d'évaluation du Comité National de Sélection consistent à :

- Une identification des propositions de projets soumises à son appréciation. Cette évaluation-sélection permet de mesurer le degré de compréhension du projet par les populations ainsi que le niveau d'appropriation avant le financement,
- Une évaluation à mi-parcours qui consiste à mener avec les populations une revue du projet avant le versement de la seconde tranche de financement. Elle permet la reformulation du projet en cas de dysfonctionnement. Les rapports de mission de visite de projets sont exploités dans l'évaluation à mi-parcours.
- A la fin de l'exécution des projets une évaluation externe est de plus en plus effectuée.

Les évaluations ex ante et ex post, effectuées de manière transparente avec les populations constituent également un important élément de durabilité car garantissant l'appropriation du projet par les populations.

7.2 Perspectives du programme au niveau national et régional

La réflexion sur les perspectives du programme Réseau Afrique 2000 a été entamée depuis 1993. En effet, le Conseil consultatif international et le Bureau du PNUD de New York avaient identifié un certain nombre de possibilités allant du transfert de la Coordination d'ensemble de New York à une ville africaine, en confiant la gestion du programme à une ONG africaine ou en créant une nouvelle entité légale dont le Conseil d'administration serait constitué par le groupe consultatif.

C'est ainsi que, la Coordination Régionale a été mise en place d'abord à Nairobi (1994), puis à Ouagadougou (1997).

Au Sénégal, la réflexion a été poursuivie dans le cadre de l'Africanisation, notamment, avec l'organisation d'ateliers (1995) et l'option au Sénégal a été de faire du Réseau Afrique 2000, une organisation ou un mécanisme de coopération internationale pour le développement durable en Afrique.

La dernière rencontre des Coordonnateurs Nationaux à Kampala en mars 1999, a également permis de discuter sur l'identité du Réseau Afrique 2000 à travers des options institutionnelles pour 2000-2004. L'option retenue provisoirement est le «maintien du statu quo avec la création d'une Fondation au niveau du Bureau Régional».

Cependant, la réflexion devra être poursuivie et approfondie pour identifier toutes les alternatives possibles en relation avec la mobilisation des ressources.

CONCLUSION

Dans l'opérationnalisation des objectifs stratégiques, le Réseau Afrique 2000/Sénégal a beaucoup bénéficié des mécanismes élaborés et mis en œuvre au niveau local (partenariat avec les instituts de recherche et de formation, Centre d'Appui et de Démonstration en Environnement Rural, Fonds d'Appui à l'Environnement et au Développement, Parrainage des projets...).

Cette approche participative et pluripartenariale lui a permis d'atteindre des résultats appréciables à la fois dans la protection de l'environnement et dans la lutte contre la pauvreté. Après quelques années de mise en œuvre du programme les leçons à tirer sont les suivantes :

- **au niveau du programme Réseau Afrique 2000 :**

- renforcer davantage l'approche-programme mise en œuvre entre le Réseau Afrique 2000 et le PMF/FEM et l'étendre à d'autres programmes de microfinancement du PNUD et des Nations Unies ;
- faire participer (à un niveau à déterminer) le Réseau Afrique 2000 à la prise en charge des stagiaires du PMF/FEM qui constituent l'équipe de supervision et de terrain travaillant au niveau des projets des deux programmes ; cela contribuerait à relever un tant soit peu, leur niveau actuel de rémunération qui ne correspond pas à leurs prestations réelles ;
- améliorer la procédure d'accord d'autorisation de financement de MOD par New York et réduire les délais de versement du Bureau local. Les lenteurs notées à ce niveau, au-delà des difficultés à démarrer les projets dans les délais prévus et de respecter par la suite le calendrier des décaissements, expliquent le décalage entre les montants programmés et ceux réellement payés ;
- Conformément à une des recommandations de l'atelier des Coordonnateurs Nationaux tenu à Kampala en mars 99, il est indiqué, (à l'image de ce que le GEF/SGP du Sénégal a pu faire), d'avoir une vision quinquennale du Réseau Afrique 2000 et de le doter d'un document de planification de stratégie de Programme. Toutefois, ce travail ne pourra se faire qu'après l'évaluation indépendante annoncée et que le Réseau Afrique 2000 attend encore ;
- Les activités de mobilisation de ressources au niveau national ont commencé à donner des résultats satisfaisants ; elles doivent être poursuivies et renforcées car la durabilité du programme en dépend.

- **au niveau des projets :**

- le renforcement des capacités des ONG et OCB doit être poursuivi à travers les CADER (à étendre) et la consolidation du projet d'appui au Réseau Afrique 2000/PMF/FEM pour le renforcement des capacités des ONG-OCB en partenariat avec le CECI qui a permis d'organiser trois ateliers d'information sur le Réseau à Fimela (région de Fatick), à Saint-Louis et à Tambacounda. Ces ateliers ont également été l'occasion pour la Coordination Nationale d'assurer des formations sur le nouveau Guide de suivi pour une meilleure gestion de la base de données des projets;

- maintien des liens entre protection de l'environnement et amélioration des moyens d'existence en mettant davantage l'accent sur la prise en compte des activités génératrices de revenus et sur le FAED pour une meilleure contribution à la lutte contre la pauvreté ;
- envisager, à l'image du FEM, des projets de taille moyenne (100 à 500.000 US \$) où seraient éligibles les meilleurs projets du Réseau Afrique 2000. Cela permettrait d'avoir des résultats plus significatifs en termes de protection de l'environnement et de promotion d'un développement humain durable.

SITUATION DES PROJETS DU RESEAU AFRIQUE 2000/SENEGAL (1990-1999)

N° du Projet	Titre du projet	Type d'activités	Categorie des bénéficiaires	L'organisation bénéficiaire	Nbre bénéficiaires par sexe		Schéma de financement					Coût total projet (\$)	Date démarrage	Date clôture	Situation actuelle
					Hommes	Femmes	Contrib Bénéficiaires	Contrib. Réseau	Contrib. PNTID local	Autres contrib.					
SEN89G001	Projet de réhabilitation de l'environnement de Kalone	Agroforesterie Bois villageois Reboisement fruitier	Groupement	PAIDEC/Population des villages de Kalone	200	500	400	26 908	-	-	-	27 308	1991	1994	Clôture
SEN89G002	Projet de développement communautaire	Agroforesterie Reboisement fruitier	ONG	ASPRODIC	-	200	-	23 795	-	-	600	24 395	91	93	Clôture
SEN89G003	Projet de restauration des vallées	Restauration d'ouvrages hydro-agricoles Barrages anti-sel	Groupement	CADEF/population de 25 villages de Bignona.	13 435	6 000	2 200	12 969	-	-	-	15 169	91	93	Clôture
SEN89G004	Projet de pépinières forestières	Reboisement Formation	Groupement	AVD de Mbouso Ndir	25	25	-	15 784	-	-	-	15 784	92	94	Clôture
SEN89G005	Projet de reboisement communautaire	Pépinières villageoises Reboisement fruitier Formation	Groupement	ASESCAW	11 257	18 368	-	25 731	-	-	-	25 731	91	94	Clôture
SEN89G006	Reboisement et aménagement de périmètre villageois	Aménagements de périmètres villageois Reboisement	ONG	FAFD	120	1 388	800	32 013	-	-	-	32 813	91	94	Clôture
SEN89G007	Aménagement des bass-fonds du bassoum et Thiewel ho	Barrages anti-sel Aménagement des sols	ONG	AFVP, AVD Thiewalo	202	220	1 725	9 793	-	-	902	12 420	91	92	Clôture
SEN89G008	Etude pour la mise en valeur de Birkanne	Etude faisabilité technique et environnementale	ONG	Terres des Hommes	200	325	902	1 671	-	-	-	2 573	91	91	Clôture
SEN89G009	Mise en place d'une exploitation communautaire	Reboisement fruitier Formation	ONG	FORMES	0	400	600	15 976	-	-	-	16 576	91	94	Clôture
SEN89G010	Programme rizicole de Poulouk-Diolhine	Mise en défens Lutte anti-drosive Reboisement	ONG	AIED	20	180	900	16 867	-	-	-	17 767	91	94	Clôture
SEN89G011	Mise en place de périmère d'agroforesterie et de maraichage	Reboisement Formation	Groupement	AVD de Sinhiou Banambé	-	400	1 000	12 074	-	-	-	13 074	91	94	Clôture
SEN89G012	Projet agroforestier de Mérina Diop	Hydraulique villageoise Agroforesterie	Groupement	AVD de Mérina Diop	30	23	629	13 222	8 333 (PAD II)	-	1 250	23 434	91	94	Clôture
SEN89G013	Projet Agropastoral et de restauration des sols	Agroforesterie Hydraulique villageoise	ONG	ASPAB	3 000	3 000	650	16 652	-	-	-	17 302	91	94	Clôture

No du Projet	Titre du projet	Type d'activités	Catégorie des bénéficiaires	L'organisation bénéficiaire	Nombre bénéficiaires par sexe		Schéma de financement						Coût total projet (\$)	Date démarrage	Date clôture	Situation actuelle
					Hommes	Femmes	Contribution Bénéficiaires	Contrib. Réseau	Contrib. PNUI local	Autres contrib.						
SEN89G014	Projet de réhabilitation d'un terrain sylvo-pastoral	Reboisement, bois villageois, renforcement des capacités	ONG	DEVSOI	150	187	3 530	1 7642	-	-	-	21 172	92	93	Clôture	
SEN89G015	Programme agropastoral à Mbour	Arboriculture, maraîchage, reboisement, élevage	OCB	UGDCM	202	112	300	16 559	-	-	-	16 859	91	93	Clôture	
SEN89G016	Développement intégré du village de Diémouli	Renforcement des capacités, agroforesterie	OCB	La Source	25	36	1 300	14 371	-	-	-	15 671	91	94	Clôture	
SEN89G017	Projet Régénération des sols	Pépinières communautaires, reboisement, restauration des sols	ONG/OCB	Rodale internationale, AVD Koumpentoum	250	250	3 530	9 255	-	-	-	12 785	93	95	Clôture	
SEN89G018	Programme de reboisement de Sinhiou Bannambé	Pépinières communautaires, reboisement	ONG	AISB	100	300	1 768	16 523	-	-	-	18 291	91	94	Clôture	
SEN89G019	Protection et conservation des eaux et du sol	Laitie anti-érosive, digues anti-sel, vergers communautaires et individuels	ONG	GADEC	120	360	4 000	20 310	-	-	-	24 310	91	94	Clôture	
SEN89G020	Amenagement d'un périmètre agroforestier	Agroforesterie	Groupement	ASPR/GPF Démi Damba Codou	0	46	1 000	13 769	-	-	-	14 769	94	96	Clôture	
SEN89G021	Projet de restauration et de protection de l'environnement de Kour Sidy Mbengue	Agroforesterie, formation, compostage, arboriculture fruitière	Groupement	AVD de Kour Sidy Mbengue, Vision Mondiale	2 000	3 600	714	9 570	-	-	-	10 284	91	95	Clôture	
SEN89G022	Projet de restauration de l'environnement de Parc Cissé	Agroforesterie, formation, compostage, arboriculture fruitière	Groupement	AVD Parc Cissé, ONG Vision Mondiale	250	250	714	9 570	-	-	-	10 284	91	95	Clôture	
SEN89G023	Projet agroforestier de Thième Savaré	Agroforesterie, reboisement	Groupement	AVD Thième Savaré	100	250	1 200	11 463	-	-	-	12 663	92	94	Clôture	
SEN89G024	Projet d'Éducation Environnementale	Formation, sensibilisation, agroforesterie	ONG	PRCOCA	50	70	800.7	8 073	-	-	-	8 873.7	93	94	Clôture	
SEN89G025	Reboisement et Régénération des sols	Formation agroforestierie	Groupement	Groupement des Jeunes producteurs de Makhé	48	75	1 000	6 439	-	-	-	7 439	93	95	Clôture	
SEN89G026	Projet de lutte contre l'avancée des tannes	Lutte contre la salinisation des sols, reboisement	ONG	OSDIL	220	420	500	18 472	-	-	-	18 972	93	95	Clôture	

No du Projet	Titre du projet	Type d'activités	Catégorie des bénéficiaires	L'organisation bénéficiaire	Nbre bénéficiaires par sexe		Schéma de financement					Coût total projet (\$)	Date démarrage	Date clôture	Situation actuelle
					Hommes	Femmes	Contribution Bénéficiaires	Contrib. Réseau	Contrib. PNUD local	Autres contrib.					
SEN89G027	Projet Agroforestier de Darou Khadim	Agroforesterie	AVID	AVID de Darou Khadim	90	120	8000	14 318	-	-	22 318	91	94	Clôturé	
SEN89G028	Restauration du milieu naturel	Agroforesterie, lutte anti-érosive	ONG	AIAC/FONGS	1 600	2 500	-	8 606	-	-	8 606	94	96	Clôturé	
SEN89G029	Centre d'Appui et de Démonstration en Environnement Rural de Risso	Formation technique agrosylvopastorale, vulgarisation des résultats de la recherche	AVID	Association des jeunes de Risso	200	500	4 295	36 368	-	-	40 663	94	98	Clôturé	
SEN89G030	Centre d'information, d'éducation et de formation en environnement	Renforcement des capacités techniques des ONG, échanges inter-ONG	ONG	Conseil des ONG d'Appui au Développement (CONGAD)	150	150	3 937	35 437	-	-	39 374	94	98	Clôturé	
SEN89G031	Appui aux élèves jardiniers	Educations environnementale	Groupement	Centre de Ndol Ndol	30	36	2 508	3 442	-	-	5 950	Juillet 94	Juillet 95	Clôturé	
SEN89G032	Projet de mise en place d'un système d'agriculture régénératrice	Agriculture régénératrice	ONG/OCB	ENIDA Syspro/PIEDAG	1 000	2 000	16 551	36 489	15 000 (PAID II)	11 800	79 840	94	96	Clôturé	
SEN89G033	Projet de création de pépinières et d'hydraulique villageoises	Pépinières villageoises, reboisement, agroforesterie	ONG	Union pour la Solidarité et l'Entente (USPE)	450	550	14 385	31 654	-	-	46 039	94	97	Clôturé	
SEN89G034	Centre d'Appui et de Formation pour la Gestion des Ressources Naturelles	Formation en GRN, échange d'expériences	Groupement	Entente de Koumpentoum	260	533	7 449	205 48	-	-	27997	94	97	Clôturé	
SEN89G035	Projet Santé et Environnement de l'enfant en milieu rural	Formation, sensibilisation, assainissement, maraichage	IFR	Association villageoise/Institut de Pédiatrie Sociale	400	600	566	7645	-	-	8211	94	98	Clôturé	
SEN89G036	Projet de Développement communautaire	Bois et vergers villageois	AVID	AVID de Keur Mbarick	-	81	-	12000	-	-	12000	90	93	Clôturé	
SEN89G037	Projet de Reboisement du village de Diemoul	Bois villageois, reboisement, agroforesterie	AVID	AVID de Diemoul	705	795	2176	18000	-	-	20176	91	94	Clôturé	
SEN89G038	Projet d'Amélioration de la Production Laitière	Vulgarisation de la technique de production laitière : insémination artificielle	IFR	EISMV	300	120	5655	11188	-	-	16843	94	95	Clôturé	

N° du Projet	Titre du projet	Type d'activités	Catégorie des bénéficiaires	L'organisation bénéficiaire	Nbre bénéficiaires par sexe		Schéma de financement				Coût total projet (\$)	Date démarrage	Date clôture	Situation actuelle
					Hommes	Femmes	Contrib. Bénéficiaires	Contrib. Réseau	Contrib. PNUD local	Autres contrib.				
SEN89G039	Projet d'éducation relative à l'environnement	Information. éducation environnementale	Association	Clubs environnementaux des lycées et collèges de Dakar	100	250	-	1 536	-	-	30 279	95	97	Clôturé
SEN89G041	Appui en formation en fournitures de plants fruitiers aux AVD et ONG	Formation et fourniture de plants fruitiers, reboisement fruitier	OGB	Association villageoise membres de la FONGS	1 050	2 000	3 121	31 200	-	-	34 321	95	96	Clôturé
TOTAL 1					38 339	47 220	98 805,7	677 902	23 333	29 295	829 335,7			

N° du Projet	Titre du projet	Type d'activités	Catégorie des bénéficiaires	L'organisateur bénéficiaire	Schéma de financement						Coût total projet (\$)	Date démarrage	Date clôture	Situation actuelle
					Nbre bénéficiaires par sexe		Contrib Bénéficiaires	Contrib. Réseau	Contrib. PNUD local	Autres contrib.				
					Hommes	Femmes								
RA1996G001	Consolidation du Centre d'Appui et de Démonstration en Environnement Rural de Riisso	Formation en techniques agrosylvopastorales Echanges d'expériences Vulgarisation des Résultats de la Recherche	Association des jeunes de Riisso	Groupeement	200	500	1 528	14 630	-	-	16 158	Nov. 97	Nov. 99	Clôture
RA1996G002	Consolidation du Projet Santé et Environnement de l'enfant en milieu rural	Formation Sensibilisation Assainissement Maraichage	Association villageoise de Ngoudiane/ Institut de pédiatrie sociale de Khonbole	Groupeement/ IFR	300	700	566	3 188,5	-	-	37 54,5	Oct. 97	Nov. 99	Clôture
RA1996G003	Projet de reboisement agroforestier de Yiri Naftha	Agroforesterie	Fédération des associations de Yiri Naftha	Groupeement	100	275	830	12 267	-	-	13 097	Oct. 97	Nov. 99	Clôture
RA1996G004	Projet de maraichage de Koulouck Wolof	Maraichage	Groupeement des femmes de Koulouck Wolof	Groupeement	5	115	830	8 897	-	-	9 727	Oct. 97	Nov. 99	Suspension des activités
RA1996G005	Renforcement du Projet de formation et de fourniture de plants fruitiers aux AAVD et ONG	Renforcement des capacités Pépinières villageoises. Arboriculture fruitière	ONG et OCB PARTENAIRES DU CONGAD et du Réseau	ONG/OCB/ IFR	1050	2000	1 018	20 193	-	-	21 211	Oct. 97	Nov. 99	Clôture
RA1996G006	Projet de Développement communautaire de Nngano	Agroforesterie	Groupeement villageois Idy Faly LY	Groupeement	600	400	1 528	18 773	-	-	20 301	Jun. 98	Mai 2000	Clôture
RA1996G007	Projet d'appui au Réseau Afrique 2000 pour le renforcement des capacités des ONGet OCB	Information Formation Participative en élaboration, suivi et évaluation de projets	ONG et OCB partenaires du CONGAD et du Réseau	ONG /OCB	6800	7800	-	15000	45344	-	60344	Fév. 98	Fév. 2000	Clôture

N° du Projet	Titre du projet	Type d'activités	Catégorie des bénéficiaires	L'organisa- tion bénéficiaire	Nombre bénéficia- ires par sexe	Schema de finance- ment	Coût total projet (\$)	Date d'embarque	Date clôture	Situa- tion actuelle	7575	Nov. 98	Avril 2000	En cours d'exécution
RAF96G009	Projet plurifonctionnel de Touba Peycouk	Reboisement Elevage-Agriculture Restauration des sols	GIE BOKK JOM de Touba Peycouk	Groupement	32	40	1199	9437	-	-	10 636	Jun 99	Déc. 2000	En cours d'exécution
RAF96G010	Projet Intégré de Développement de Mfaklana	Fixation des dunes Reboisement Agroforesterie	Association pour le Développement de Mfaklana	Groupement	359	438	2 935	19 160	-	-	22 095	Sept. 98	Avril 2001	En cours d'exécution
RAF96G011	Projet de promotion de la plante pourghère (Tabanant)	Restauration et conservation des sols Valorisation des produits de la plante pourghère	Appropriée Technology International	ONG/OCB	360	840	10 000	30 975	-	-	40 975	Jun 99	Nov 2001	En cours d'exécution
RAF96G012	Projet de Développement du village de Ndjalam Bambara	Bois villageois Embouche bovine	Association Bokh Khol de Ndjalam	Groupement	10	150	843	8266	-	-	9109	Jun 99	Jun 2001	En cours d'exécution
RAF96G013	Projet de Reboisement du village de Lampur	Reboisement Agroforesterie Maraichage	Association Arame Diop de Lampur	Groupement	15	800	627	12 012	-	-	12 639	Jun 99	Jun 2001	En cours d'exécution
RAF96G014	Projet Agroforestier de Fanaye	Reforestation Renforcement des capacités Maraichage	Association AESCUS le Ndoro de Fanaye	Groupement	207	336	5 424	15 564	-	-	20 988	Jun 99	Jun 2001	En cours d'exécution
RAF96G015	Projet d'Amélioration de la production laitière dans les régions du Sénégal	Volgarisation de technologie d'amélioration de la production de lait des vaches locales	Groupements d'éleveurs de la région de Fatick, Thiès et Saint-Louis	Groupement/IFR	80	120	2 727	30 744	-	-	33 471	Déc. 99	Déc. 2001	En cours d'exécution
RAF96G016	Projet Intégré de Bonbodé	Sécurité alimentaire Elevage Arboriculture	Association pour le Développement de Bonbodé	Groupement	100	150	646	21 156	-	-	21 802	Janv. 2000	Déc. 2001	En cours d'exécution
RAF96G017	Projet d'Assainissement et de l'Amélioration du cadre de vie à Diofior	Assainissement Latrines Renforcement des capacités Arboriculture	Fédération des groupements Féminines DIOMBO - THIANG de Diofior	Groupement	100	804	6651	15 504	-	-	22 155	Janv. 2000	Janv. 2001	En cours d'exécution

N° du Projet	Titre du projet	Type d'activités	Catégorie des bénéficiaires	L'organisateur bénéficiaire	Nombre bénéficiaires par sexe		Schéma de financement					Coût total projet (\$)	Date démarrage	Date clôture	Situation actuelle
					Hommes	Femmes	Contrib. Bénéficiaires	Contrib. Réseaux	Contrib. PNUD local	Autres contrib.					
RAF96G018	Projet de Lutte contre la Pauvreté et de Restauration des sols et de l'espace dans le terroir de NDimb	Aménagements hydro-agricoles Activités génératrices de revenus	Comité de Gestion Intervillageois du Terroir de Ndimb	ONG/OCCB	848	697	19 066	30 684	-	-	17 619	49 750	Janv. 2000	Déc. 2001	En cours d'exécution
RAF96G019	Projet de Consolidation et d'Extension d'un îlot de succès sur la Biodiversité en Zone Aride	Reboisement Pépinières communautaires Activités génératrices de revenus Renforcement des capacités	Regroupement pour la protection de la nature de Thiambène Thiill	ONG/OCCB	148	223	13 323	19 105	-	-	17 619	50 047	Janv. 2000	Déc. 2001	En cours d'exécution
RAF96G020	Projet de Biodiversité et de Réhabilitation des terres salées de Ndof	Lutte anti-érosive Reboisement Renforcement des capacités	GREEN Senegal/Union des groupements de Ndof	ONG/OCCB	200	500	10 497	14 139	-	24 103	48 739	48 739	Janv. 2000	Déc. 2001	En cours d'exécution
RAF96G021	Projet de gestion des ressources de la Khoring	Aménagement du bassin versant	FOR ACTION	ONG	6240	6760	12694	9083	-	31 321	53 008	53 008	Mars 2000	Fév. 2002	En cours d'exécution
TOTAL 2					19 554	26 548	82 932	338 814.5	-	143 297	549 374.5				
GRAND TOTAL (1 + 2)					57 893	73 768	181 737.7	1 016 716.5	23 333	172 592	1 378 710.2				